

René
Chevalier
et Marie
Lory

70
Archives départementales
L'an mil huit cent dix-huit, aujourd'hui vingt
septième jour du mois de février à cinq heures du
soir. Pardevant nous Julien Dorel adjoint d'élégance
par m. le maire de la commune de Saint Marcceau
arrondissement de Chalon-sur-Saône, Département de
la Saône, pour faire l'office public de l'état civil
de la dite commune.

Sont comparus le Sieur le Sieur René
Chevalier garçon majeur âgé de vingt trois ans
né à Saint Jean de la première paroisse de ma
l'armil sept cent quatre vingt dix, Profession
de Tailleur d'habits, fils du légitime mariage
de René Chevalier esgarde chape, et Marie le
faucheur Serpère et mère tous deux demeurant
dans cette commune de Saint Marcceau d'une part.

et Marie Lory âgée de Dix huit ans
née à Saint Marcceau, de l'Église ventrale au d'un
fille mineure du légitime de Louis Lory, journalier
et de Marie Simon Serpère et mère tous
demeurant dans cette commune de Saint Marcceau d'autre
part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la
Célébration du mariage projeté l'un et l'autre et dont
les publications ont été faites à Saint Marcceau
le Dimanche quatorze et vingt un du présent

Aucune opposition au dit mariage ne nous
ayant été signifiée, faisant droit à leur
requerition, et après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci dessus mentionnées et du
chapitre du titre de ce livre intitulé du
mariage, avons déclaré au futur époux

Archives départementales de la Sarthe 62
Et à la future pour s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme; chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmé sous serment
d'être au nom de la loi que René Chevalier
et Marie Lory sont unis en mariage, et
qu'ils nous assurent de cette légitimité, en présence
de Louis Lory père de la future, âgé de
cinquante ans, profession de sous notier, de
Louis Lory grand père de la future, âgé
soixante dix huit ans, profession de cultivateur,
de Monsieur Fleureau vicaire de la future, âgé
de quarante huit ans, profession de tailleur
d'habits, de René chevalier père de la
future, âgé de cinquante six ans
profession de garde chasseur tous demeurant
dans cette dite commune de Saint Macaire
Les quels après qu'ils l'eurent lu et d'une lecture
l'ont signé avec nous forcé ceux qui ont été té-
moins signés de ce requirant René Chevalier.

M. Fleureau vicaire ches allier
M. Lory